

## LE MOT DE LA PRESIDENTE

Avec la venue du printemps et du beau temps, l'arrivée d'une bonne nouvelle pour les diabétiques type 2 et le permis de conduire. En effet depuis la parution de l'arrêté du 28 mars 2022, les personnes atteintes de diabète non traitées par médicament susceptible de provoquer une hypoglycémie ne sont plus soumises à la visite médicale auprès du médecin agréé.



Vous trouverez l'ensemble du texte en cliquant sur la voiture .....ou en allant directement sur le site de

la Fédération National !

Et comme nouvelle n'arrive jamais seule, concernant les patients de diabète type 1, après l'annonce du remboursement du système DBLG1 de la société **Diabeloop** survenue en septembre dernier, c'est au tour du système en boucle fermée hybride Minimed 780G, de la société **Medtronic**, qui rejoint la famille des produits remboursés.

Dernière info : bloquez vos agendas, surveillez vos boîtes aux lettres : notre **AG** à laquelle tous les adhérent(e)s sont cordialement invité(e)s est programmée le **18 juin** prochain de **14h à 18h** à la **MVA de Reims**.

A très bientôt  
Bien cordialement  
Catherine BELLAIS



## Banque Alimentaire de la Marne

La **Banque Alimentaire de la Marne**, dont le siège est situé à Reims, est née le 21 avril 1987. Gérée par des bénévoles, la BA51 organise des collectes de denrées alimentaires (*supermarchés, sociétés agroalimentaires, etc.*), qu'elle redistribue aux **37** associations caritatives partenaires.



Le 24 mars dernier Catherine et Karine sont intervenues lors de l'AG de la **Banque Alimentaire de la Marne** afin de présenter l'association et proposer un partenariat en faveur de leurs bénéficiaires. *A suivre ....*

## SOPHIA ET VOUS

*Faire face au quotidien lorsque l'on est diabétique n'est pas toujours simple. Le dispositif d'accompagnement **Sophia** proposé aux diabétiques du régime général, recherche des témoignages pour leur prochaine publication.*

*Pour en savoir plus, cliquez sur l'image*



*ou RDV sur le site Ameli rubrique service sophia*



**NE NEGLIGEZ PAS  
LES EFFETS DU DIABÈTE  
SUR VOS YEUX !**



Un excès de sucre dans le sang endommage les vaisseaux qui irriguent la rétine. Ils peuvent se rompre et **entraîner une diminution progressive de la vue**, appelée **rétinopathie diabétique**. En France, la rétinopathie diabétique est la première cause de cécité avant 65 ans. Sa fréquence augmente avec la durée du diabète, notamment lorsque celui-ci est peu contrôlé.

Pour freiner l'évolution et empêcher la cécité, le réseau CAREDIAB organise avec les ophtalmologistes et orthoptistes le dépistage mobile de la rétinopathie diabétique. L'objectif est de favoriser l'accès aux soins des personnes diabétiques mais également de favoriser une prise en charge précoce pour en limiter les effets.

L'AFD51 partenaire de Carédiab a, à cet effet, financé un rétinographe mobile.

Pour connaître les prochains lieux de dépistage, **appelez le 03 26 82 88 85**.

## **PERIMES MAIS ENCORE CONSOMMABLES !**

Un produit dont la date de péremption est dépassée n'est pas forcément jetable!



### **YAOURTS**



**10 jours  
après la date**

### **LAIT**



**2 mois  
après la date**

### **FROMAGE**



**2 semaines  
après la date**

### **OEUFS**



**4 semaines  
après la date**

### **SURGELES**



**pas de  
date limite**

### **CONSERVES**



**plusieurs années  
après la date**

### **FRUITS SECS**



**pas de  
date limite**

### **EPICES**



**pas de  
date limite**

[www.lasantedanslassiette.com](http://www.lasantedanslassiette.com)

